

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie
 =====
 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
 SECONDAIRES
 =====
 SECRETARIAT GENERAL
 =====
 DIRECTION DES RESSOURCES
 FINANCIERES ET MATERIELLES
 =====
 SOUS DIRECTION DU BUDGET
 =====
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS
 =====
 BUREAU DES APPELS D'OFFRES
 =====

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland
 =====
 MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
 =====
 SECRETARIAT GENERAL
 =====
 DEPARTMENT OF FINANCIAL
 AND MATERIAL RESOURCES
 =====
 SUB DEPARTMENT OF BUDGET
 =====
 SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
 =====
 TENDER OFFICE
 =====

DECISION N° 195/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 05 MAI 2022
 Portant attribution d'un Marché au Ministère des Enseignements Secondaires

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Vu la proposition d'attribution n° 024 du 12 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres N° 05/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022 pour les travaux de construction d'un bloc Pédagogique de quatre (04) salles de classe et de deux salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de NYOM, Région du CENTRE, Département du MFOUNDI, Arrondissement de YAOUNDE I (Phase I), de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
05	Travaux de construction d'un bloc Pédagogique de quatre (04) salles de classe et de deux salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de NYOM, Région du CENTRE, Département du MFOUNDI, Arrondissement de YAOUNDE I (Phase I).	Société ADS SARL	56 25 105 015617133 23314	73 933 342	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.



05 MAI 2022

Naloma Lyonga, Ph. I